

« Notre club est en danger » : le stand de tir d'Escaudain dans le viseur de la municipalité

L'Association sportive de tir escaudinoise se trouve en fâcheuse posture. Les licenciés n'ont plus le droit d'utiliser les armes de gros calibre, sources de nuisances sonores dans le voisinage. Le club a proposé d'engager des travaux d'insonorisation, mais la ville refuse. Explications.

(/1641990/article/2025-11-01/notre-club-est-en-danger-le-stand-de-tir-d-escaudain-dans-le-viseur-de-la)



Par Morad Belkadi

Publié: 1 Novembre 2025 à 17h09

🕒 Temps de lecture: 3 min

Partage :



Pour trouver l'entrée du stand de tir d'Escaudain, il suffit de se laisser guider par le bruit des détonations sèches qui résonnent autour du complexe sportif Francis-Chevalier (<https://www.lavoixdunord.fr/874899/article/2020-10-05/le-club-de-tir-est-l-un-des-plus-vieux-clubs-sportifs-d-escaudain>). Devant la grille d'entrée métallique, si des pancartes font bien mention d'une présence d'un club de tennis et un autre de tir à l'arc, aucune signalisation n'indique les locaux du stand présidé par Philippe Pornot. « *On n'a pas bonne presse...* », lâche-t-il avec un goût amer. « *Nous sommes pourtant la plus ancienne association de la ville, elle a été fondée en 1896, et la deuxième plus ancienne du Nord Pas-de-Calais* », défend son secrétaire Jean-Michel Crepin. En témoignent les nombreux trophées qui garnissent la vitrine. À son palmarès, (<https://www.lavoixdunord.fr/874899/article/2020-10-05/le-club-de-tir-est-l-un-des-plus-vieux-clubs-sportifs-d-escaudain>) le club compte même un adhérent qui fut champion olympique à Sydney en 2000 et quelques champions de France.

« Nous allons perdre nos licenciés »

Oui mais voilà aujourd'hui, les activités de l'AS tir d'Escaudain se retrouvent perturbées. Jean-Michel Crepin se montre catégorique, « *notre club est en danger* ». Au mois de mai, les installations ont fait l'objet d'une fermeture administrative de la part de la mairie suite à des plaintes pour nuisances sonores. Le club a été autorisé à rouvrir, mais avec une interdiction d'utiliser des gros calibres, des armes à poudres noires ou les anciennes armes de guerre les plus bruyantes. (<https://www.lavoixdunord.fr/874899/article/2020-10-05/le-club-de-tir-est-l-un-des-plus-vieux-clubs-sportifs-d-escaudain>). « *Sur nos 140 licenciés, beaucoup participent à des compétitions sur ce type d'arme, rappelle Philippe Pornot. Ils ne peuvent plus s'entraîner chez nous, nous allons les perdre.* » Seul le tir à plomb ou à air comprimé est maintenant autorisé.



Jean-Michel Crepin et Philippe Pornot estiment que des travaux d'isolation suffiront à régler le problème des nuisances.

De l'idéologie ?

« *Ce n'est pas une nouvelle mesure, cette affaire dure depuis 2004, indique le maire Bruno Saligot* (<https://www.lavoixdunord.fr/1628880/article/2025-09-25/le-maire-d-escaudain-avait-ete-agresse-l-habitant-mis-en-cause-reconnu-coupable>). *Le club savait très bien qu'il n'avait pas le droit d'utiliser les gros calibres, mais il n'a jamais respecté la mesure. Après des nouvelles plaintes cet été, que ce soit du voisinage ou même d'autres clubs du complexe sportif, j'ai décidé d'agir. Quand vous jouez au tennis et que vous entendez des gros boums, ce n'est agréable pour personne.* »

Que le maniement des armes soit bruyant, Philippe Pornot le reconnaît. Alors avec l'aide d'un ingénieur acousticien, il a établi un devis pour isoler efficacement le stand de tir. *« Il y en a pour 15 000 € que nous financerons entièrement sur les fonds de l'association, sans aucune demande d'aide. »* Une solution idéale ? *« En théorie oui, tous les problèmes seraient réglés, mais la ville a refusé ces travaux. »* La municipalité en a le droit, car elle est propriétaire des locaux. *« Dans ce cas, il faut arrêter d'utiliser l'excuse des nuisances. Ce n'est qu'un prétexte, »* tonne Jean-Michel Crepin. *Les activités du club sont entravées par pure idéologie. »*

L'association de tir escaudinoise serait-elle mal-aimée de la ville ? Le maire n'hésite pas à appuyer sur la gâchette pour flinguer le comportement du club. *« Ils ont fait preuve de mauvaise volonté par le passé, ils peuvent nous promettre ce qu'ils veulent aujourd'hui, on y croit plus. »* Mais au-delà d'un problème de confiance, Burno Saligot estime que les activités du club ne correspondent pas aux valeurs qu'il souhaite développer dans sa politique sportive. *« C'est une décision unanime de notre conseil municipal, nous ne souhaitons pas de tirs à l'arme ancienne et à la poudre noire dans notre commune. On n'en veut pas. Point. C'est notre droit. »*

L'élu se dit inflexible. Le club réfléchit à des recours. Et comme au Far West, voilà un sacré duel qui se dessine à Escaudain (<https://www.lavoixdunord.fr/1628880/article/2025-09-25/le-maire-d-escaudain-avait-ete-agresse-l-habitant-mis-en-cause-reconnu-coupable>).

Une « inégalité » dans le versement des subventions ?

Environ 140 licenciés chaque année pour une subvention municipale annuelle qui avoisine les quelques centaines d'euros, là où d'autres clubs avec beaucoup moins d'adhérents peuvent recevoir le double de cette somme. L'association escaudinoise du tir s'estime mal lotie dans les aides attribuées par la ville. Là encore, Bruno Saligot se montre inflexible : *« Dans leur dernier dossier de demande de subventions, sur les 129 adhérents que le club revendique, on ne compte que 13 Escaudinois, rétorque le maire. La plupart des membres sont adultes, or*

on souhaite avoir une politique d'aide des clubs en faveur des enfants. »

Et le maire de conclure, « *on n'abandonne pas pour autant ce club, nous continuons à l'aider* ».

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Escaudain \(Nord\)](#)(**[/region/denain-et-ses-environs/escaudain](#)**)

[Bruno Saligot](#)(**[/tags/bruno-saligot](#)**)
